



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



ATHÉNÉE ROYAL PIERRE PAULUS

|| PROJET D'ÉTABLISSEMENT



1. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Début des cours 8h25 jusqu'à 15h00. Une garderie est organisée de 7h00 jusqu'à 8h10 par une ASBL. Les enfants sont ensuite pris en charge par des instituteurs dans la cour de récréation. A midi, les enfants ont le choix entre un repas complet, des sandwiches ou leurs tartines. A partir de 15h00 jusqu'à 15h15 tous les enseignants attendent dans la cour l'arrivée des parents. A 15h15 les enfants ont la possibilité de se rendre à la garderie organisée par la même ASBL jusqu'à 18h00. Deux options langues modernes sont proposées aux élèves dès la 5^{ème} année : anglais ou néerlandais.

2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL ET TECHNIQUE DE QUALIFICATION

Voici la liste des études secondaires générales et techniques de qualification organisées dans notre école. Le CEB est l'examen général organisé en fin d'études primaires. Si votre enfant ne le réussit pas, il sera admis en 1^{ère} différenciée (*voir page 22 pour de plus amples informations*).

AVEC CEB ↓								SANS CEB ↓		
1 ^{ère} générale								↔ CEB réussi	1 ^{ère} différenciée	
↓									Sans CEB ↓	
2 ^{ème} générale								↔ CEB réussi	2 ^{ème} différenciée	
SECONDAIRE GÉNÉRAL								SECONDAIRE TECHNIQUE DE QUALIFICATION		
3 ^{ème} générale Latin	3 ^{ème} générale Sciences économiques	3 ^{ème} générale Langues modernes	3 ^{ème} générale Sciences 5h	3 ^{ème} générale Sciences sociales				3 ^{ème} (TQ) Gestion	3 ^{ème} (TQ) Electroméca	
↓	↓	↓	↓	↓				↓	↓	
4 ^{ème} générale Latin	4 ^{ème} générale Sciences économiques	4 ^{ème} générale Langues modernes	4 ^{ème} générale Sciences 5h	4 ^{ème} générale Sciences sociales				4 ^{ème} (TQ) Gestion	4 ^{ème} (TQ) Electroméca	
	↓	↓	↓	↓				↓	↓	
	5 ^{ème} (TTR) Sciences économiques appliquées	5 ^{ème} générale Langues modernes Espagnol	5 ^{ème} générale Sciences 7h	5 ^{ème} générale Sc. humaines (Histoire- Sc. sociales)	5 ^{ème} générale Math. 6h	5 ^{ème} générale Math. 4h	5 ^{ème} générale Math. 2h	5 ^{ème} (TQ) Techniques commerciales	5 ^{ème} (TQ) Technique Plasturgie	
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	
	6 ^{ème} (TTR) Sciences économiques Appliquées	6 ^{ème} générale Langues modernes Espagnol	6 ^{ème} générale Sciences 7h	6 ^{ème} générale Sc. humaines (Histoire- Sc. sociales)	6 ^{ème} générale Math. 6h	6 ^{ème} générale Math. 4h	6 ^{ème} générale Math. 2h	6 ^{ème} (TQ) Techniques commerciales	6 ^{ème} (TQ) Technique Plasturgie	

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Situé à 200 mètres du ring de Châtelet, en bordure des rues des Gaux et de Fleurus, l'*Athénée Royal Pierre Paulus* occupe un vaste domaine de 4 hectares (complètement sécurisé), verdoyant, aéré et agrémenté de terrains de sport.

Un réseau d'autobus permet l'accès à l'école sans danger (arrêts à l'entrée de l'école située rue de Fleurus et à la rue de la Station).

Convivialité et ambiance familiale comptent parmi les priorités à l'*Athénée Royal Pierre Paulus*. Chacun y trouve sa place et peut bénéficier d'une aide sociale en cas de besoin.

A l'*Athénée Royal Pierre Paulus*, le temps de l'école fermée sur elle-même est dépassé. Soucieuse de donner aux élèves le plus grand nombre possible d'occasions de s'informer, de se cultiver, et de s'épanouir, l'équipe pédagogique organise de nombreuses activités extra-muros. Toutes ces activités traduisent un des objectifs majeurs de notre équipe éducative : la motivation des jeunes qui lui sont confiés.

Sous l'impulsion de leurs professeurs, les élèves de l'*Athénée Royal Pierre Paulus* n'hésitent pas à tester leurs compétences dans des concours de toutes natures. Ils y figurent toujours parmi les meilleurs au vu des nombreux prix remportés lors des concours scientifiques, de dissertation, d'éloquence, des épreuves en langues étrangères ou encore lors des compétitions sportives.

L'école n'est pas une garderie, tous les élèves qui la fréquentent s'engagent à être assidus, consciencieux et travailleurs, respectueux des autres, dans leur comportement et leur langage. C'est ce contrat que chaque élève de l'*Athénée Royal Pierre Paulus* doit impérativement respecter.

L'*Athénée Royal Pierre Paulus* est une école d'enseignement primaire et secondaire organisé par la Communauté française.

Son projet pédagogique a l'ambition d'amener chacun des élèves qui lui sont confiés à son meilleur niveau de réussite personnelle dans un enseignement de qualité, de lui apprendre à assumer progressivement sa formation de manière autonome en développant sa curiosité intellectuelle et son ouverture d'esprit, de développer son sens social et son désir de participer à la vie de son école aujourd'hui pour mieux construire la société de demain.

Une concertation entre tous les membres de l'équipe pédagogique de l'établissement a permis de dégager les valeurs qui sous-tendent les orientations, projets et actions concrètes (tous niveaux d'études confondus) :

RESPECT, RIGUEUR, OUVERTURE SUR LE MONDE

1. LE RESPECT

Dans les tableaux ci-dessous, le texte en *italique* concerne l'enseignement *primaire*, le texte normal concerne l'enseignement secondaire.

1) PROMOUVOIR LE RESPECT DE SOI

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none">● Sensibiliser les jeunes à l'éducation à la santé● Développer les aptitudes physiques par la promotion des activités sportives	<p><i>Petits déjeuners malins, hygiène corporelle.</i></p> <p>Formation par des professionnels, éducation à la santé, à l'évolution du corps (ex : planning familial ...).</p> <p>Participation active à des compétitions sportives interscolaires dans différentes disciplines, complétée par des entraînements sur le temps de midi et journées sportives internes complètes <i>tournoi de football - journée ADEPS</i>). Tournois sportifs organisés par les élèves sur le temps de midi dans le secondaire.</p>

2) RESPECTER LE RYTHME DE CHACUN, PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET L'AUTONOMIE

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none">● Assurer le bon fonctionnement d'une pédagogie différenciée au départ de l'évaluation formative● Harmonisation des méthodes et pratiques d'évaluation au sein de l'établissement● Organisation d'un conseil de transition● Développer l'offre de soutien et de remédiation aux élèves en difficulté particulièrement en primaire et au 1er degré secondaire	<p>Favoriser les progrès individuels de chaque élève</p> <p>Valoriser dans ce domaine :</p> <ul style="list-style-type: none">• les concertations entre les enseignants,• les formations des enseignants,• les outils pédagogiques,• les évaluations externes <p>Evaluation des élèves de la même manière de la 1^{re} à la 6^e secondaire et ce indépendamment du professeur qui dispense le cours.</p> <p>Création d'un vade-mecum qui servira à tout nouvel enseignant arrivant chez nous pour s'intégrer à la culture de l'établissement.</p> <p>En début d'année, réunion des professeurs en 5 groupes.</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} groupe : instituteurs de 5^e et 6^e années primaires et professeurs du 1^{er} degré.• 2^e groupe : instituteurs de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années primaires.• 3^e groupe : professeurs de 3^e et 4^e années secondaires.• 4^e groupe : professeurs concernés par les qualifications.• 5^e groupe : les autres. <p>Le but est de faciliter la transition entre certaines années charnières négociées avec difficultés par les élèves.</p> <ul style="list-style-type: none">● <i>Organisation de l'année complémentaire</i> <i>La titulaire des cours de remédiation accompagnera les élèves en difficulté dans leur classe respective aux moments opportuns, après concertation avec la titulaire. Elle établira</i>

avec cette dernière un plan individuel d'accompagnement pour chaque enfant afin d'évaluer la maîtrise progressive des compétences réellement intégrées.

● *Tutorat entre élèves de niveau différent*

Organisation d'un premier degré différencié permettant aux élèves n'ayant pas obtenu leur CEB de réintégrer l'enseignement secondaire général après l'obtention de celui-ci.

● *Création d'une 2^e remédiation à la place d'une 1^{re} complémentaire pour les élèves ayant de grosses difficultés en fin de 1^{ère} année. Les élèves de cette 2^e remédiation recevront les cours de 2^e commune mais les activités complémentaires sont remplacées par des heures de remédiation en français (2h), mathématique (2h), langues (2h) pour combler les lacunes de 1^{re}.*

● *Organisation d'une année complémentaire en fin de 2^e année du secondaire permettant aux élèves en difficulté de combler les lacunes constatées et d'acquérir des stratégies d'apprentissage plus efficaces. Remédiations spécifiques en français, mathématique, langue au 1^{er} degré.*

- Valoriser les élèves par des activités de créativité, du travail d'improvisation, d'expressions orale et écrite

Activités théâtrales avec les élèves du primaire et du secondaire (écriture et représentations).

Faculté donnée aux élèves de s'exprimer dans le cadre de la présentation d'exposition ou au Conseil Communal des Enfants.

Projet pilote de libre accès en néerlandais (degré supérieur du secondaire), projet qui permet un enseignement individualisé et le développement de l'autonomie des élèves (ce projet a obtenu le label européen des langues en 2007). Le local des cours est divisé en ateliers correspondant aux diverses compétences inhérentes à un cours de langue. Les élèves y travaillent à leur propre rythme sur des documents authentiques qu'ils choisissent en fonction de leur niveau. Ils bénéficient en outre d'une guidance individualisée de leur professeur.

- Procurer une méthode de travail, des outils favorisant l'autonomie

Démarche commune à toute l'équipe pédagogique.

Livrets de méthode de travail (pour les 1^{res} années de l'enseignement secondaire) réalisés et adaptés par les enseignants et mise en application pour tous, lors des activités de remédiation en début d'année avant les remédiations spécifiques.

Réalisation et utilisation d'un livret méthodologique entre la 3^e et la 4^e année destiné à faciliter ce passage difficile.

- Intégration des élèves à besoins spécifiques

Collaboration avec l'Ecole-Clinique Provinciale de Montignies-sur-Sambre (réunion tous les 15 jours + suivi téléphonique). De plus, heures de remédiation et coaching de l'élève par un professeur. Adaptation de l'horaire (remplacement des heures de gymnastique et cours philosophiques par des heures de

remédiation données par un professeur de notre établissement et/ou de l'école clinique).

« Collaboration avec la section d'accompagnement, de mobilisation intensive et d'observation (SAMIO) de Mons pour le suivi des élèves placés par le juge (réunion tous les 15 jours et suivi téléphonique) » ;

En primaire, tout a déjà été mis en œuvre pour pouvoir intégrer ces enfants rencontrant des difficultés essentiellement physiques. Des plans inclinés ont été installés, ainsi que des toilettes adaptées à leur handicap.

Par des activités spécifiques au cours d'éducation physique et en collaboration avec le SAI (Services d'Aide à l'Intégration pour Jeunes Handicapés), les enfants auront l'occasion d'expérimenter et de vivre les difficultés que rencontrent au quotidien les mal voyants, les handicapés moteurs (même occasionnels), les malentendants. Cela permettra en outre de développer l'empathie et de mieux intégrer dans l'enseignement ordinaire ces élèves à besoins spécifiques.

3) ÉDUCER AU RESPECT DES AUTRES, À LA COMMUNICATION ET À LA TOLÉRANCE

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none">● Sensibiliser les enfants, les jeunes, aux valeurs citoyennes et démocratiques et au droit à la différence	<p>Valoriser la maîtrise de la langue (pour mieux gérer la communication et la réussite scolaire). Les élèves ne maîtrisant pas la langue française sont détachés occasionnellement par petits groupes du cours de français de la formation commune pour intégrer le cours de français-langues étrangères.</p> <p><i>Intégration d'enfants primo arrivants.</i></p>
<ul style="list-style-type: none">● Aller à la rencontre des différentes cultures, reflet de notre population scolaire et de la diversité culturelle de la région. Susciter et encourager l'implication sociale et culturelle de l'élève dans l'école et la société	<p>Journées interculturelles : « A la rencontre des coutumes et des traditions » (expositions, spectacles de danses et chants, ...)</p>
<ul style="list-style-type: none">● Répondre aux interrogations des élèves sur des points culturels ou religieux et combattre des préjugés tenaces et ignorances diverses	<p>Organisation de cours philosophiques en commun et visites et découverte de maison de la laïcité et d'édifices religieux.</p>
<ul style="list-style-type: none">● Renforcer la politique de lutte contre toutes les formes de violence et d'exclusion	<p><i>Ateliers de réflexion au sein des classes.</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'esprit de convivialité, de collaboration entre enseignants ainsi qu'entre ceux-ci et les autres membres du personnel (membres du personnel ouvrier, administratif et éducateurs) 	<p>Association de tous les membres du personnel lors de certains évènements pour créer une équipe soudée, soucieuse de la réussite des élèves et de leur autonomie.</p> <p>Création d'un groupe d'accueil des nouveaux professeurs (formation par le GAAPE : Groupe d'accueil et d'accompagnement pour professeurs entrants).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'esprit de cohésion des élèves au sein de la classe et faciliter la découverte de l'autre 	<p>Activités d'intégration (jeux, visites, stages, excursions, voyages, ...)</p> <p>Développer chez les élèves les valeurs de l'établissement en créant des lieux de discussion, pilotés par des adultes médiateurs ; lieux propices aux échanges, à la découverte de l'autre et au respect de chacun.</p>

4) EDUQUER AU RESPECT DES DROITS ET DES DEVOIRS

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none"> Elaborer une charte de vie (provocation et agressivité à proscrire tant dans le comportement que dans la tenue vestimentaire) 	<p>Actualisation régulière du règlement d'ordre intérieur approuvé par chaque famille.</p> <p><i>Un ROI spécifique est remis aux parents lors de chaque inscription. Il doit être approuvé et signé par ceux-ci. Un règlement spécifique à chaque classe est élaboré par les enfants et leur titulaire dès la 4^e année primaire.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les enfants, les jeunes par une participation active en les impliquant dans la vie de l'école 	<p>Mise en place d'un Conseil des élèves par un processus d'élections démocratiques pour débattre des projets proposés par les élèves en assurant une formation à la fonction de délégué d'élèves.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Exercer son rôle de citoyen au milieu et avec d'autres citoyens en devenir 	<p>Partenariat et formations organisées par la police et la magistrature.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les rapports entre les différents acteurs de l'établissement (concerne le primaire et le secondaire) 	<p>Rencontre informelle des parents dans un esprit de convivialité.</p> <p>Communication via le journal de classe et le cahier d'avis entre enseignants /élèves/parents.</p> <p>Réunions régulières avec les partenaires : Association des Parents, Amicale des Anciens, Centre P.M.S., ...</p> <p>Contrats disciplinaires. Rencontre avec les parents lors de signatures d'un contrat disciplinaire.</p>

5) EDUQUER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les initiatives d'éducation : <ul style="list-style-type: none"> au respect de l'environnement, à la préservation de la nature, au respect du cadre de vie et de travail. 	<p>Politique globale du tri des déchets (en primaire et secondaire) avec autonomie des élèves en collaboration avec l'ICDI (Intercommunale pour le traitement des déchets et immondices) et l'association GREEN.</p>

Des animations sont organisées en collaboration avec le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) (éducation à la mobilité et à la circulation) et l'IDEF (Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille) (visites didactiques de station d'épuration – impact de la pollution sur la qualité de l'eau...),

Amélioration du cadre de vie et de travail par la rénovation et l'équipement de locaux (locaux « informatique », bibliothèques et centres de documentation, équipement de chaque classe de matériel audiovisuel et informatique).

Remplacement progressif du mobilier scolaire dans chaque classe.

Décoration par des peintures dans les classes du primaire.

- Impliquer les élèves dans le respect de leur environnement.

Participation au respect de la propreté de leur cadre de vie (projet nettoyage de la cour).

2. LA RIGUEUR

1) AMENER CHAQUE ÉLÈVE À ÊTRE UN ACTEUR ACTIF DE SON APPRENTISSAGE

Objectifs et stratégies

- Impliquer chaque élève dans la construction des savoirs et savoir-faire

Actions concrètes et projets

Pédagogie du projet et de la réussite.

Pédagogie centrée sur les progrès individuels : concertation des enseignants, remédiation dans les classes.

Remédiations destinées aux élèves ne maîtrisant pas la langue.

Découverte du milieu proche.

Expositions sur les classes de dépaysement ou les excursions après exploitation.

Utilisation des technologies de communication et d'information : matériel informatique favorisant l'individualisation du travail, utilisation du cyber classe pour favoriser l'autonomie de l'enfant dans les activités de recherche.

Apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens.

En mathématique l'enfant manipule, observe, expérimente, organise et structure les nombres pour construire son cheminement vers la résolution de situations-problème.

Sensibilisation des enseignants aux 3 axes développés dans le décret « école de la réussite » et leur mise en œuvre à savoir :

- *Continuité des apprentissages*
- *Evaluation formative*
- *Pédagogie différenciée*

- Parrainage des élèves de 1^{re} année par les élèves du 3^e degré : accueil et aides ponctuelles dans les apprentissages

Encadrement par les rhétoriciens des élèves de 1^{re} année, accueil, visite de l'école, réponses aux questions.

Entraide des plus grands vis-à-vis des plus petits lors des études ou autres activités spécifiques (matière expliquée en outre par leurs pairs qui eux sont déjà passés par là).
- Valoriser les compétences transversales

Participation active à des projets pédagogiques. (Création d'un journal scolaire, coaching professeurs, voyages scolaires, théâtre, ateliers pédagogiques de la journée porte ouverte...)
- Stimuler la motivation, la régularité du travail, le goût de l'effort

Dispense des examens de juin dans certaines branches et sous certaines conditions.

Participation à des concours, (olympiades de mathématique, sciences, latin, Certificaat Nederland ...), compétitions, rencontres interscolaires ...
- Lutter contre le décrochage scolaire

Collaboration parents – école – Centre PMS.

Sensibilisation des parents au respect de l'obligation scolaire.

Dans le secondaire :

 - à 5 demi-jours l'éducateur rencontre le jeune,
 - à 10 demi-jours envoi d'un courrier pour convoquer le responsable légal + rencontre du jeune par la Directrice adjointe,
 - à 15 demi-jours le jeune est revu par la Directrice adjointe et/ou l'éducateur,
 - à 20 demi-jours : à partir du 2^{ème} degré perte de la qualité d'élève régulier.

Dans l'enseignement primaire, outre les démarches obligatoires de dénonciation des absences injustifiées, des contacts réguliers sont pris avec les parents dont les enfants sont trop souvent absents. Ils sont invités par courrier à prendre rendez-vous avec la direction. Le Centre PMS est averti des cas les plus délicats et un suivi est assuré avec le SAJ ou le SPJ pour les cas les plus graves.
- Se battre contre l'échec scolaire

Partenariat avec des organismes de formation (exemples : SOS-échec, ...). Dans le secondaire, dès le 1^{er} bulletin, organisation de séances de méthode de travail le mercredi après-midi (sur base volontaire) dont le coût est pris en charge par l'école.

Pour une étude plus efficace et sur base volontaire des élèves et des professeurs, un coaching ainsi que des séances de rattrapage sont organisés sur le temps de midi.

2) AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none"> ● Privilégier des situations de communications diverses pour valoriser l'expression orale, écrite et l'utilisation de divers outils. ● Multiplier les activités en relation avec le livre et la lecture en général pour <ul style="list-style-type: none"> • susciter intérêt et plaisir • développer l'esprit critique. ● Exercer une attention privilégiée à la maîtrise du français, indispensable à la compréhension de l'ensemble des cours 	<p>Utiliser des outils pédagogiques pour favoriser la maîtrise des savoirs (en vocabulaire, orthographe, ...) dans le cadre du soutien.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une bibliothèque à l'étude avec parutions mensuelles ● Fréquentation des bibliothèques, centres de documentation et médiathèque, ● <i>Participation au concours « La petite fureur de lire » et opération « J'ouvre mon quotidien ».</i> ● Utilisation des supports informatiques et multimédias adaptés à la maîtrise de la langue française. ● Diversification des supports de lecture. ● Organisation des heures de remédiation et de FLES (français langues étrangères et secondes) pour les élèves en difficulté (en fonction des heures attribuées à l'école).

3) AMENER CHAQUE ÉLÈVE À DEVENIR RESPONSABLE DE SON AVENIR

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser le passage du primaire vers le secondaire (Equipe pédagogique soudée soucieuse de la réussite des élèves et de leur autonomie) ● Informer les jeunes pour les aider à construire leur projet de vie professionnelle (dans le cadre d'interactions entre le monde professionnel et l'école) ● Participer à la vie professionnelle active 	<p>Prise en charge des élèves de 6e primaire par les professeurs de différentes disciplines du secondaire (tout au long du second semestre).</p> <p>Fin du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire :</p> <p>Visite des sections techniques par nos élèves de 2^e.</p> <p>Animations par le PMS dans chaque classe de 2^e sur l'orientation des études (idem en 4^e)</p> <p>Séances d'informations des 2^e (grilles, études, débouchés, métiers) par les professeurs responsables des options organisées au 2^e degré (idem pour les 4^e avec les options organisées au 3^e degré.)</p> <p>Salon des études et des professions (SIEP).</p> <p>Mini salon de l'étudiant dans l'établissement : invitation de représentants de l'enseignement supérieur (Hautes Ecoles et Universités) et des anciens élèves encore aux études supérieures ou depuis peu dans la vie active.</p> <p>Stages en entreprise pour les élèves du troisième degré technique de transition et de qualification intervenant dans l'évaluation des épreuves menant à l'obtention du certificat de qualification.</p>

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Gérer les défis dans l'enseignement supérieur et dans la vie active | <p>Partenariats avec des organismes de formation. (ULB, ULg, UMon, Les Hautes Ecoles de la région, Centres de compétences en rapport à nos options), stages en entreprise...</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Préparer les élèves à l'évaluation de qualification | <p>4 épreuves dont 3 formatives (2 en 5^e et 1 en 6^e), la dernière étant certificative (fin de 6^e).</p> <p>Alternance de certains cours intégrés dans l'épreuve de qualification et donc retirés de la session d'examen.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre les élèves en projets dans des activités valorisantes liées avec leur formation (et en outre essentiellement dans les sections techniques). | <ul style="list-style-type: none"> ● Gestion d'un magasin didactique au sein de l'école. ● Réalisations concrètes donnant davantage de sens à leur formation. |

3. L'OUVERTURE SUR LE MONDE

1) EVEILLER À LA CULTURE GÉNÉRALE, À LA CURIOSITÉ

Objectifs et stratégies

- Ouvrir l'école vers l'extérieur en favorisant la participation des élèves à des activités extra muros à caractère pédagogique et culturel
- Découvrir les innovations scientifiques et utiliser les moyens technologiques les plus performants
- Organiser des conférences, des débats, des rencontres d'hommes de terrain (professionnels)

Actions concrètes et projets

- *Participation à différentes animations à but scientifique, historique, artistique (exemples : Projet « Sciences en scène », animation sur l'eau, la reproduction, ... Initiation musicale avec orchestre, lac de Virelles, musée de la photographie, ...)*
 - *Organisation d'expositions sur différents thèmes d'après les visites organisées, les animations, les excursions (Paris, Coxyde, Esneux, Han-sur-Lesse ...).*
 - *Organisation de classes de dépaysement*
 - *Choix entre deux secondes langues Anglais – Néerlandais dès la 5^e primaire.*
 - Nombreuses visites et voyages pédagogiques.
 - Voyage des rhétoriciens.
- Séjours sportifs et voyages culturels (classes bleues, Capitales européennes, journées Adeps...).
- Séjours de neige.
- Activités culturelles (Théâtre, opéra, cinéma, concours divers).
- Stages spécifiques : scientifique (Han-sur-Lesse), citoyenneté (creccide), ...
- Cours dans les centres de compétences (ex : Technofutur (Gosselies), Technifutur (Liège), Cefochim (Seneffe), Management et commerce (Charleroi) etc...
- Conférence-débat en collaboration avec le service orientation de l'Université de Liège, l'Union Wallonne des Entreprises, Avocat à l'école, journaliste à l'école...
- En primaire : Journaliste en classe, potier.*

<ul style="list-style-type: none"> ● Partenariats avec des opérateurs culturels reconnus 	Centre culturel régional de Charleroi, Théâtre de la Guimbarde, Académie de Musique et des Beaux-Arts de Châtelet, Bibliothèque Communale, Maison de la Poterie...
<ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser et exploiter divers outils et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. 	Exploitation des bibliothèques et centres de documentation (<i>avec local spécifique pour les 1^{es} et 2^e primaires</i>). Développement de la bibliothèque informatisée au secondaire. Médiathèque, local informatique accessible à tous.

2) DÉVELOPPER LA COMMUNICATION ET L'ESPRIT CRITIQUE

Objectifs et stratégies	Actions concrètes et projets
<ul style="list-style-type: none"> ● Edition de journaux scolaires. ● Sensibilisation et analyse de l'information. ● Réunions de parents régulières. 	Presse à l'école (opération « J'ouvre mon quotidien »).

Approuvé par le Conseil de Participation le 3 juin 2013.

ORGANISATION SPECIFIQUE DU 1ER DEGRE AU SEIN DE NOTRE ECOLE

L'objectif du travail au 1^{er} degré est l'obtention du CE1D (Certificat d'Etudes du 1^{er} degré). Ce 1^{er} degré doit s'effectuer normalement en 2 ans : 1^{re} année commune et 2^e année commune. Néanmoins votre enfant peut bénéficier d'une troisième année pour terminer son 1^{er} degré : la 2^e année supplémentaire.

1) A l'issue de la 1^{re} année commune, en juin, le conseil de classe prendra la décision :

- soit d'octroyer le passage en 2^e année commune
- soit d'octroyer le passage en 2^e année de remédiation avec l'ouverture d'un PIA :

En effet, chaque enfant évoluant à son rythme, ayant ses propres besoins et difficultés notre équipe pédagogique a fait le choix, d'ouvrir un PIA pour suivre plus efficacement votre enfant durant cette 2^{ème} année de remédiation. Néanmoins, même si votre enfant passe en 2^e année, il s'agit d'une année de remédiation où il suivra 6 heures de remédiation (en français, mathématiques et langue moderne) afin de combler ses lacunes de la 1^{ère} année commune. De plus, il devra voir la matière de la 2^{ème} année commune ainsi qu'acquérir les compétences disciplinaires et transversales de l'ensemble du 1^{er} degré. Cette année est donc une année difficile à gérer, c'est pourquoi, nous vous conseillons de suivre le travail à domicile de votre enfant durant toute l'année scolaire afin qu'il réussisse avec fruits sa 1^{ère} année commune.

2) A l'issue de la 2^e année commune ou de la 2^e année de remédiation, en juin et/ou septembre, le conseil de classe prendra la décision :

- soit d'octroyer le passage en 3^e année d'enseignement général (en cas de réussite)
- soit d'octroyer le passage en 2^e année supplémentaire (en cas d'échec)
- soit de faire passer des examens en septembre donnant lieu alors à une 2^e délibération pour juger des progrès accomplis ou non.

3) A l'issue de la 2^e année supplémentaire, en juin, le conseil de classe prendra la décision :

- soit d'octroyer le passage en 3^e année d'enseignement général
- soit d'octroyer le passage en 3^e année d'enseignement technique de qualification ou d'enseignement professionnel

Le choix entre ces deux passages est fait par le conseil de classe en fonction des résultats de votre enfant.

- soit de faire passer des examens en septembre donnant lieu alors à une 2^e délibération pour juger des progrès accomplis ou non.